

---

# REMARQUES SUR LES NATIONALISATIONS DANS UN PROGRAMME COMMUN AUX FORCES DÉMOCRATIQUES

paul boccara

---

*Ce texte publié dans le n° d'octobre 1966 de notre revue développait nos propositions de nationalisation tout en critiquant à ce sujet le programme de la F.G.D.S. publié à la fin de juillet 1966.*

*L'ensemble du programme de la F.G.D.S. sur le plan économique a été critiqué dans notre numéro de décembre 66-janvier 67, avec l'article du même auteur : « Le caractère réaliste du programme du Parti communiste français ». Dans cette dernière étude, était aussi caractérisé le pas en avant effectué par rapport au programme de juillet de la F.G.D.S., ainsi que la portée de l'Accord conclu le 20 décembre 1966 entre la F.G.D.S. et le P.C.F. Enfin l'auteur, revenant sur la question dans un article publié dans notre n° de juillet-août 1968, « Conditions et perspectives des luttes actuelles », analysait du point de vue des nationalisations, la déclaration commune du 1<sup>er</sup> juin 1968.*

*Toute l'évolution ultérieure montre que ce texte que nous repreneons ci-dessous, reste d'une grande actualité.*



Un programme commun aux forces démocratiques, correspondant aux possibilités et aux nécessités de la France actuelle, comporte, comme on le sait, plusieurs aspects différents, bien que liés entre eux, tels que, notamment, les institutions politiques, la politique sociale, les problèmes de la culture, les problèmes économiques, la politique extérieure.

Dans le cadre de cet article, nous considérerons seulement quelques problèmes économiques importants.

Sur le plan proprement économique, on peut distinguer les

objectifs et les moyens proposés. Des objectifs économiques définis, correspondant d'ailleurs aux buts de la politique sociale, culturelle, etc., réclament et supposent à la fois des moyens économiques appropriés, eux-mêmes conditionnés par d'autres aspects du programme, comme ceux des institutions ou de la politique extérieure. Nous n'étudions pas ici les objectifs économiques en eux-mêmes ni tous les moyens et leurs liaisons avec les objectifs. Nous examinons uniquement, à grands traits, une question importante : celle des nationalisations.

## I. — VUE D'ENSEMBLE

La question centrale du problème des moyens économiques concerne, sans doute, les nationalisations : l'utilisation démocratique des nationalisations existantes et l'extension des nationalisations.

Les objectifs — même s'ils étaient correctement définis — seraient conditionnés par la possibilité de les atteindre durablement malgré l'opposition de l'oligarchie financière. Or les nationalisations, sans constituer l'arme économique exclusive, se trouvent au centre de la lutte de classe de grande envergure contre les monopoles que constitue l'instauration d'une démocratie nouvelle.

Le Parti communiste a présenté ses propositions de nationalisation, que nous rappellerons plus loin, et notre revue a eu l'occasion de les examiner à plusieurs reprises (1). Le Comité central les a précisées de nouveau, dans le programme pour les élections législatives, le 17 juin 1966.

C'est par le biais de remarques suggérées par la publication, en juillet 1966, des grandes lignes du programme de la Fédération de la Gauche Démocratique et Socialiste que nous examinons ici la question.

Du point de vue des nationalisations (2), le programme de la F.G.D.S. nous semble présenter des aspects positifs qu'il convient de souligner, mais aussi des insuffisances sérieuses.

Ce qu'il y a de positif, c'est que l'on utilise l'arme de la nationalisation et qu'on la justifie. C'est aussi que non seulement la nationalisation est réclamée pour les banques d'affaires, centres techniques actuels de l'oligarchie financière, mais encore qu'on envisage une extension des nationalisations de l'industrie, en proposant que le secteur public soit étendu aux entreprises dont l'Etat assure la « presque totalité » des débouchés. Enfin, les critères retenus pour les secteurs à nationaliser présentent d'intéressantes possibilités.

1. Voir, par exemple : Sur un programme démocratique : la nationalisation des monopoles. (*Economie et Politique*, n° 112, novembre 1963).

2. Les autres aspects économiques de ce programme seront examinés par ailleurs. En ce qui concerne les objectifs, on peut penser qu'il contient à côté d'éléments positifs, concernant, par exemple, le logement, la promotion féminine, la conversion pacifique de l'industrie atomique, des éléments vagues qui ont besoin d'être précisés (comme les mesures économiques concernant la culture et les loisirs) et des silences graves, comme ceux sur l'augmentation des salaires et traitements (à part ce qui est suggéré à propos du S.M.I.G. et de la suppression des zones de salaire) ou sur la réduction du temps de travail.

Toutefois, l'application de ces critères apparaît restrictive et leur définition elle-même insuffisante. On recule devant des nationalisations cohérentes et étendues, surtout dans l'industrie (1). D'une façon générale, les mesures concrètes concernant les nationalisations révèlent, comme nous le verrons, des imprécisions et des lacunes, des ambiguïtés ou même des contradictions.

C'est à partir des objectifs d'une démocratie véritable concernant l'amélioration profonde des conditions de vie des masses populaires (2) et l'expansion économique dans leur intérêt, indissociable de l'intérêt national, que nous posons la question des nationalisations.

Contrairement aux allégations de « l'Express », notre Parti n'est pas pour des nationalisations « de principe », des nationalisations pour faire des nationalisations. Au contraire, il préconise des nationalisations par réalisme, parce qu'elles permettent d'atteindre effectivement et durablement des objectifs démocratiques nouveaux. Au centre de l'économie française actuelle se trouvent, en effet, les profits capitalistes, tout particulièrement les profits monopolistes. Les contraintes de la rentabilité capitaliste, dans le cadre de la concurrence monopoliste, constituent l'obstacle essentiel freinant l'expansion économique et l'utilisation de toutes les possibilités du progrès technique et scientifique, empêchant de les mettre au service des travailleurs. La tendance à l'intervention croissante de l'Etat dans l'économie, qu'a connue notre pays et qui est caractéristique du capitalisme monopoliste d'Etat, montre bien le frein des rapports privés fondés sur le profit capitaliste. Même si cette intervention s'effectue pour sauvegarder, avec la croissance de la production, le régime même du profit.

Des nationalisations démocratiques, sans supprimer le secteur capitaliste privé, réduisent sa sphère d'application et permettent de lever, dans une large mesure, l'obstacle à une croissance plus rapide et régulière, de même qu'elles rendent possible une utilisation bien moins inégale de ses résultats.

Après la Libération, la nationalisation antimonopoliste d'une grande partie des branches industrielles de base a permis un relèvement économique rapide et une expansion remarquable accompagnée de conquêtes sociales, comme la Sécurité Sociale par exemple. Mais déjà, à l'époque, un Giscard d'Estaing, pour s'opposer aux mesures de nationalisation, évoquait le moteur prétendument irremplaçable du profit capitaliste, tout comme un J.-J. Servan-Schreiber aujourd'hui, en oubliant que le frein le plus redoutable est, ici aussi, le frein moteur.

Aujourd'hui, après la contre-offensive des monopoles détour-

1. D'ailleurs, si la nationalisation est justifiée dans les paragraphes qui la concernent, elle n'est pas mentionnée dans le Préambule qui évoque pourtant les choix fondamentaux.

2. Les objectifs sociaux correspondant aux aspirations et aux besoins actuels des masses, se situent à la fois sur le plan des aménagements collectifs (politique du logement, de l'urbanisme et des équipements sociaux, de la santé, de l'éducation, de la culture, des loisirs, etc.) ; sur celui des promotions sociales particulières (de l'enfance, de la jeunesse, des vieux, des femmes) ; et sur le plan des améliorations mêmes des conditions de vie des travailleurs que sont leurs revenus réels et leurs conditions de travail : salaires et traitements, prestations et allocations, pouvoir d'achat (prix et impôts), durée du travail, droits des travailleurs, sécurité d'emploi, etc. ; sans négliger les revenus des couches populaires non salariées des campagnes et des villes.

Toutefois, l'application de ces critères apparaît restrictive et leur définition elle-même insuffisante. On recule devant des nationalisations cohérentes et étendues, surtout dans l'industrie (1). D'une façon générale, les mesures concrètes concernant les nationalisations révèlent, comme nous le verrons, des imprécisions et des lacunes, des ambiguïtés ou même des contradictions.

C'est à partir des objectifs d'une démocratie véritable concernant l'amélioration profonde des conditions de vie des masses populaires (2) et l'expansion économique dans leur intérêt, indissociable de l'intérêt national, que nous posons la question des nationalisations.

Contrairement aux allégations de « l'Express », notre Parti n'est pas pour des nationalisations « de principe », des nationalisations pour faire des nationalisations. Au contraire, il préconise des nationalisations par réalisme, parce qu'elles permettent d'atteindre effectivement et durablement des objectifs démocratiques nouveaux. Au centre de l'économie française actuelle se trouvent, en effet, les profits capitalistes, tout particulièrement les profits monopolistes. Les contraintes de la rentabilité capitaliste, dans le cadre de la concurrence monopoliste, constituent l'obstacle essentiel freinant l'expansion économique et l'utilisation de toutes les possibilités du progrès technique et scientifique, empêchant de les mettre au service des travailleurs. La tendance à l'intervention croissante de l'Etat dans l'économie, qu'a connue notre pays et qui est caractéristique du capitalisme monopoliste d'Etat, montre bien le frein des rapports privés fondés sur le profit capitaliste. Même si cette intervention s'effectue pour sauvegarder, avec la croissance de la production, le régime même du profit.

Des nationalisations démocratiques, sans supprimer le secteur capitaliste privé, réduisent sa sphère d'application et permettent de lever, dans une large mesure, l'obstacle à une croissance plus rapide et régulière, de même qu'elles rendent possible une utilisation bien moins inégale de ses résultats.

Après la Libération, la nationalisation antimonopoliste d'une grande partie des branches industrielles de base a permis un relèvement économique rapide et une expansion remarquable accompagnée de conquêtes sociales, comme la Sécurité Sociale par exemple. Mais déjà, à l'époque, un Giscard d'Estaing, pour s'opposer aux mesures de nationalisation, évoquait le moteur prétendument irremplaçable du profit capitaliste, tout comme un J.-J. Servan-Schreiber aujourd'hui, en oubliant que le frein le plus redoutable est, ici aussi, le frein moteur.

Aujourd'hui, après la contre-offensive des monopoles détour-

1. D'ailleurs, si la nationalisation est justifiée dans les paragraphes qui la concernent, elle n'est pas mentionnée dans le Préambule qui évoque pourtant les choix fondamentaux.

2. Les objectifs sociaux correspondant aux aspirations et aux besoins actuels des masses, se situent à la fois sur le plan des aménagements collectifs (politique du logement, de l'urbanisme et des équipements sociaux, de la santé, de l'éducation, de la culture, des loisirs, etc.) ; sur celui des promotions sociales particulières (de l'enfance, de la jeunesse, des vieux, des femmes) ; et sur le plan des fondements mêmes des conditions de vie des travailleurs que sont leurs revenus réels et leurs conditions de travail : salaires et traitements, prestations et allocations, pouvoir d'achat (prix et impôts), durée du travail, droits des travailleurs, sécurité d'emploi, etc. ; sans négliger les revenus des couches populaires non salariées des campagnes et des villes.

nant à leur profit les nationalisations et l'intervention économique publique, après leur offensive brutale sous le pouvoir gaulliste, renforçant leur domination dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat, une étape nouvelle dans la limitation des monopoles privés est nécessaire. Elle permettra de défendre la situation et les droits acquis des travailleurs contrebattus par le pouvoir gaulliste et d'empêcher que l'oligarchie ne confisque à son bénéfice l'intervention économique publique. Et, surtout, elle rendra possible une expansion de la production d'un type nouveau (alors que la croissance tend à marquer le pas depuis quelques années) ainsi que des conquêtes sociales allant bien au-delà de celles de la Libération, dans le sens des besoins engendrés et permis par le progrès des forces productives. D'ailleurs, le poids économique de l'oligarchie monopoliste lui donne, sur tous les aspects de la politique nationale, des moyens de pression qu'il convient de mettre en échec, si l'on vise à un essor politique démocratique.

Le Parti communiste montre, par ailleurs, que la mise en application du programme commun aux forces démocratiques qu'il préconise ne constitue pas l'instauration du socialisme. Ainsi, les propositions de nationalisation du programme récemment adopté par le Comité Central, tout en visant les monopoles les plus puissants, laissent d'importants secteurs de l'économie dans les mains privées. Mais nous pensons aussi que la démocratisation profonde, économique, sociale, politique de la France que nous proposons a une grande portée révolutionnaire en rapprochant beaucoup notre pays du socialisme. L'instauration du socialisme, décidée par la nation, résulterait, en quelque sorte, de la poursuite ultérieure, dans nos conditions originales, de cette démocratisation. Elle serait marquée par la rupture selon laquelle la lutte spécifiquement antimonopoliste, se transformerait en action générale anticapitaliste qui viserait, notamment, l'appropriation collective de tous les moyens importants de production au bénéfice de tous les travailleurs.

## **II. — LES NATIONALISATIONS ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE DEMOCRATIQUE**

La question de l'extension éventuelle des nationalisations industrielles n'est envisagée, dans le programme de la F.G.D.S., qu'à propos de la politique des investissements. Seule la nationalisation des banques d'affaires est considérée dans la partie du programme concernant « les moyens de la politique économique et sociale ». Cette dernière partie ne traite que des mécanismes de la fiscalité, du crédit et du marché financier. En réalité c'est

toute la conception de la portée des nationalisations industrielles qui est en cause.

**Le problème des moyens ou des ressources** ne se pose pas seulement au niveau des mécanismes de la fiscalité du crédit et du marché financier. Les mesures à prendre dans ces domaines (principalement dans les deux premiers) sont bien sûr d'une grande importance et méritent un examen approfondi. Mais les mécanismes en question constituent, pour l'essentiel, des moyens de redistribution. Le problème des ressources se pose aussi en profondeur, directement au niveau de la production, en valeur et en produits physiques (valeurs d'usage).

Il s'agit, d'une part, de l'ampleur de la production. Celle-ci dépend de l'incitation à la mobilisation de toutes les ressources matérielles et humaines, incitation variable suivant que la production est plus ou moins freinée par les exigences de la rentabilité capitaliste et de la concurrence monopoliste. Il s'agit, d'autre part, de la grandeur du prélèvement opéré par les profits capitalistes, prélèvement variable suivant notamment l'étendue de la production qui se trouve dans les mains des monopoles privés.

C'est pourquoi, par exemple, une fiscalité démocratique ou même une nationalisation du crédit qui — par hypothèse d'école — laisseraient intacte la domination de la production par la loi du profit capitaliste et les monopoles privés, c'est-à-dire qui s'effectueraient en l'absence de toute nationalisation industrielle, ne pourraient dégager des ressources nouvelles importantes et durables sans entraîner de graves difficultés. Difficultés, soit dans le domaine des prix (avec les pressions inflationnistes), soit dans celui de la croissance (tendances à la limitation de la croissance), soit, d'une façon générale, dans celui des mesures de contrainte concernant la politique des monopoles.

La réduction des dépenses militaires — bien qu'exerçant un effet important — ne suffira pas à dégager, à elle seule, les ressources nécessaires et encore moins à juguler les pressions inflationnistes déclenchées par les monopoles devant une politique démocratique. Elle privera d'ailleurs les grands monopoles intéressés de commandes avantageuses qui interviennent dans l'équilibre capitaliste de leur croissance. Ceux-ci, si on ne les nationalise pas, devront chercher des compensations. Mais, comme nous le verrons plus loin, la F.G.D.S. recule devant la nationalisation complète des monopoles concernés par les dépenses d'armements.

Les nationalisations démocratiques rendent possible, d'une part, la suppression des gaspillages dus à la concurrence monopolistique : des économies considérables grâce à la concentration

des investissements et des moyens, à la standardisation accrue des fabrications, sans négliger la réduction des investissements spéculatifs, ou encore celle des dépenses n'ayant en vue que l'évincement du rival national (modification inutile du produit, publicité excessive, etc.). Elles permettent, de façon générale, l'augmentation de la productivité, conformément aux possibilités ouvertes dans le cadre national par les forces productives les plus modernes, grâce à l'échelle accrue des unités de production et de gestion (1).

Toute la campagne actuelle en faveur de la concentration capitaliste — y compris les efforts du V<sup>e</sup> Plan concernant la réduction extrême, jusqu'à un ou deux, des groupes dans les principales branches industrielles — est un aveu des limitations que la propriété privée capitaliste oppose au progrès des forces productives. Or la nationalisation constitue la concentration maximum à l'échelle nationale.

Par ailleurs, correctement conçues, elle est loin d'être incompatible avec une certaine décentralisation de la gestion. Bien au contraire, elle fournit la possibilité d'une décentralisation rationnelle, dictée par les conditions mouvantes des forces productives et non par les rapports entre groupes et sociétés capitalistes. La décentralisation utile des unités de gestion n'obéit plus qu'à des critères techniques (en tenant compte des aspects humains de la question) à l'échelle nationale (2).

Enfin les rapports de force sont considérablement améliorés pour une collaboration fructueuse à l'échelle internationale, notamment dans la Recherche-Développement, où le problème du respect de l'indépendance nationale se pose en des termes radicalement nouveaux (3).

Les nationalisations démocratiques suppriment, d'autre part, les contraintes actuelles du profit capitaliste dans leur secteur. Le niveau du taux de profit exigé par les monopoles freine les réalisations nouvelles, la modernisation et les investissements qui doivent, par ailleurs, être soutenus par des fonds publics ou parapublics. Le profit monopoliste engendre des distorsions nocives pour le développement rationnel de l'économie nationale en matière de prix et d'autofinancement, notamment. On peut enfin considérer, outre tous les gaspillages de l'investissement monopoliste (4), les prélèvements parasites au détriment de la production des monopoleurs et de ceux qui les entourent immédiatement (évasion de capitaux à l'étranger, thésaurisation, consommations somptuaires, etc.).

Au problème des ressources est lié celui des **dangers éventuels de l'inflation**.

Les adversaires de mesures réellement et profondément démo-

1. Grâce aussi à la concentration des moyens de recherches industrielles dont les nationalisations existantes ont déjà montré les fruits. L'utilisation de la recherche scientifique publique dans l'intérêt du développement industriel et technique peut devenir systématique. La recherche appliquée peut ne plus être menée en vue de l'enrichissement privé sur fonds et travaux en grande partie publics, elle ne connaît plus les limitations de la rentabilité privée et de la concurrence entre les firmes (à distinguer de l'émulation, sans secret, entre les équipes de recherche). Au lieu de contrarier l'indépendance et la variété nécessaire de la recherche fondamentale, elle peut lui être coordonnée, avec la participation démocratique des chercheurs, dans des programmes à l'échelle nationale.

2. On comprend mieux aujourd'hui que la propriété capitaliste privée et la gestion plus ou moins décentralisée des entreprises dans le cadre d'une économie qui utilise le marché sont des choses très différentes. Si les grandes entreprises sont nationalisées (donc **a fortiori** en économie socialiste) le marché peut à la fois être utilisé et maîtrisé dans le cadre d'une planification souple. Si le but de l'entreprise (nationalisée) n'était plus le profit privé et l'accumulation plus ou moins anarchique du capital, le critère d'efficacité de la gestion que constitue le bénéfice marchand ainsi que les sources d'investissement pourraient être utilisés dans le cadre d'une politique rationnelle à l'échelle de la collectivité et à son service.

3. Nous ne considérons

pas dans cet article la partie du programme consacrée aux investissements étrangers. Ce problème très important sera traité par ailleurs.

4. Tout en reconnaissant le rôle décisif de l'accroissement des moyens de production, il convient de repousser la démagogie qui sanctifie l'accumulation capitaliste, au nom de l'investissement permettant l'élévation du niveau de vie, en détournant l'attention du gaspillage et des irrationalités des investissements dans le cadre du capitalisme monopoliste d'Etat, y compris ceux des industries d'armement.

cratiques peuvent agiter l'épouvantail ou l'alibi de l'inflation de la façon la plus grossière. L'inflation caractérise en réalité le capitalisme monopoliste d'Etat, l'économie française sous le gaullisme en particulier ; et l'application d'un programme démocratique conséquent permettra de lutter à la racine contre les maux actuels de l'inflation chronique, et surtout des poussées inflationnistes et des « stabilisations » consécutives.

Il n'en demeure pas moins que l'inflation, tout en résultant de prétentions incompatibles dans la répartition de la production, fournit en quelque sorte une arme aux monopoles pour défendre leurs profits, principalement sur le dos des masses. En conséquence, nous devons sérieusement considérer le danger d'inflation à propos d'un programme démocratique sans nous laisser paralyser par le battage de l'adversaire, avoué ou dissimulé, sans craindre de poser clairement toutes les questions devant les masses.

Le « danger redoutable » de l'inflation est évoqué avec force dans le préambule du programme de la F.G.D.S. Mais dans le corps de celui-ci il n'en est plus question explicitement et les mesures concrètes qui sont proposées ne lui sont pas rattachées. Ainsi les mesures concernant le crédit ne semblent pas considérer ce problème. On affirme, par exemple, la nécessité d'une transformation de l'épargne liquide en crédits à moyen et à long terme dans des proportions plus élevées — leitmotiv de tous les projets de réforme gaullistes — mais la solution technique qui est proposée, concernant l'action de la Banque de France, n'est pas du tout confrontée aux risques éventuels de l'inflation.

La préoccupation de l'inflation semble, cependant, sous-jacente dans le programme de la F.G.D.S. Elle intervient, apparemment, pour la limitation, sinon l'exclusion, des objectifs démocratiques concernant l'augmentation générale des salaires et la réduction de la durée du travail, à propos desquels elle aurait été évoquée. Toutefois, aucune conception explicite de l'inflation n'est utilisée, comme si l'on reculait devant l'affirmation de la conception implicite qui se rattache aux thèses grossières du cycle infernal des salaires et des prix.

Nous voulons poser clairement tous les problèmes devant les masses en luttant, en particulier, contre les conceptions gauchistes et volontaristes qui sous-estiment les limitations objectives des réformes possibles à chaque étape. Mais on ne peut considérer ces limitations en partant de la situation actuelle — qu'il s'agit précisément de transformer profondément — avec le poids notamment de la structure monopoliste dans des secteurs fondamentaux de l'économie. On peut, au contraire, envi-



sager la situation à partir de l'extension judicieuse des nationalisations démocratiques.

Rattacher, automatiquement, aux augmentations de salaires et traitements, à la diminution progressive mais effective du temps de travail, et aux autres mesures sociales d'un programme démocratique, une inflation fatale reviendrait à reprendre, pour l'essentiel, la thèse simpliste du cycle infernal.

En réalité les raisons **fondamentales** de l'inflation dans le cadre du capitalisme actuel semblent bien résider (au-delà des conditions qui la rendent possible : l'élasticité nouvelle du système de monnaie et de crédit) dans l'action des entreprises capitalistes, surtout monopolistes, et de l'Etat du capitalisme monopoliste étatique. Cette action tend, en effet, moyennant l'élasticité du système monétaire, à maintenir ou élever les taux de profits capitalistes et à permettre la poursuite de l'accumulation du capital, ainsi que des dépenses publiques, malgré les difficultés rencontrées du fait de l'insuffisance de la valeur ajoutée produite et des conditions de sa répartition.

En conséquence, des objectifs démocratiques comme le relèvement général substantiel des salaires ou la réduction du temps de travail, pourraient provoquer des réactions de tendance inflationniste, dans la mesure où — les autres conditions, productivité, etc., restant égales — ils pèsent sur les taux des profits capitalistes et l'accumulation privée.

Dans ce cas, ces réactions pourraient être particulièrement fortes de la part des secteurs monopolistes les plus puissants. Dans ces conditions, même les objectifs démocratiques tels qu'ils sont précisés dans le programme de la F.G.D.S. pourraient déclencher de telles tendances. D'une façon générale, la simple existence d'une politique démocratique ou d'un gouvernement de gauche pourrait déterminer de la part de l'oligarchie financière et des capitalistes une tentative de lutte économique, notamment par la spéculation, l'évasion des fonds à l'étranger ou le non-rapatriement des devises, facteurs éventuels d'inflation.

**Aussi la solution contre les menaces inflationnistes n'est pas la timidité des objectifs concernant l'amélioration du sort des masses ni la timidité des moyens. L'une ou l'autre peuvent d'ailleurs mettre en cause l'orientation démocratique elle-même ainsi que son soutien par les masses populaires (1).**

Il convient, d'une part, que les objectifs et leur réalisation soient soigneusement coordonnés aux possibilités objectives de l'économie à chaque étape du développement. Mais, surtout, il est nécessaire de mettre en place un ensemble de mesures adaptées aux possibilités économiques ainsi qu'aux objectifs

1. Si ces objectifs ne répondent pas aux aspirations populaires, le programme ne peut obtenir le soutien dont il a besoin. S'il ne contient pas les moyens de ses objectifs ou il est une façade, ou il sera miné par ses contradictions internes. Il risque alors de conduire, sous la pression des monopoles à une politique dite de « stabilisation » et d' « austérité », décevant les masses et pouvant préparer le retour en force de la réaction.

poursuivis, visant notamment à augmenter la production, à modifier et à contrôler sa répartition. Au centre de ces mesures se trouvent des nationalisations étendues aux monopoles des secteurs décisifs de l'économie nationale.

La nationalisation effective du crédit ainsi que sa gestion démocratique permettrait de commander les conditions du déclenchement de l'accès inflationniste. Elle permettrait aussi, au-delà du simple contrôle des changes, de mieux surveiller les rapports économiques avec l'étranger.

Mais elle ne suffirait pas. Par exemple, un blocage anti-inflationniste des prix et du crédit pourrait se traduire par un freinage de l'expansion industrielle, dans la mesure où celle-ci reste dominée par les trusts.

La nationalisation de secteurs industriels décisifs (et leur gestion démocratique) a comme conséquences : l'existence de branches étendues et dominantes où la loi du taux de profit ne peut plus jouer en faveur de pressions inflationnistes. Au contraire, dans ces secteurs un accroissement considérable de la production (et de la productivité) est à prévoir, ainsi que la libération de ressources importantes.

En s'appuyant sur eux (et sur le secteur déjà nationalisé) une politique démocratique pourrait conjuguer un progrès économique et social profond avec la lutte contre les pressions inflationnistes, en limitant au minimum les écarts du secteur privé subsistant.

Au-delà du problème des ressources et de l'inflation, en ce qui concerne les rapports entre les moyens et les objectifs, on rencontre, sous-jacente au programme, une opposition quelque peu mécanique selon laquelle : « Un programme de gauche doit être axé sur une préoccupation constante : concilier l'efficacité et l'équité » (« Le Populaire », 25-7-1966, p. 8).

Certes, pour nous marxistes, la considération des nécessités objectives de l'économie est décisive. Mais aussi nous ne nous limitons pas au niveau des techniques de production et de gestion dans le cadre d'un modèle structurel donné de l'économie. Au contraire, nous envisageons la possibilité objective du **développement d'un modèle structurel nouveau**, même dans le cadre du capitalisme, avec notamment un secteur nationalisé, géré démocratiquement, substantiellement et judicieusement accru. Les modifications possibles et nécessaires de la structure sociale de l'économie se placent aussi au niveau de la production elle-même, de la répartition des moyens de production et non seulement de la répartition des produits.

Au contraire, il semble qu'il y ait dans l'esprit de certains

passages du programme de la F.G.D.S. une opposition mécanique entre la lutte contre les injustices sociales animée par un sentiment d'« équité », de « générosité » et de « solidarité nationale », selon les termes employés, et la lutte pour l'accroissement de la production et de la productivité, commandée par les ressources disponibles et les techniques de gestion de ces ressources.

Une diminution des inégalités sociales, une amélioration des conditions de vie, tendraient automatiquement à diminuer les ressources disponibles pour l'accroissement de la production, dont il faut attendre qu'il permette des mesures « sociales ».

En réalité, des nationalisations gérées correctement et largement étendues, permettent un bond en avant de la production et de la productivité. Elles fournissent des ressources supplémentaires soustraites à la dilapidation de la concurrence monopoliste. Par ailleurs, le progrès du niveau de vie matériel et culturel des masses exerce une action de plus en plus importante sur le développement de la qualification du travail et de la productivité. L'exploitation capitaliste des masses entre de plus en plus en conflit de nos jours avec l'accroissement de la productivité, en raison des gaspillages de la concurrence monopoliste au détriment des investissements rationnels et en raison de l'insuffisance de la promotion des travailleurs.

De plus en plus l'investissement « matériel » a besoin d'être rationnellement coordonné à l'échelle sociale et de ne pas être bridée par les exigences de la rentabilité capitaliste, alors que « l'investissement humain » joue un rôle croissant avec les bouleversements technologiques en cours d'accomplissement.

Si les objectifs concernant l'amélioration du sort des masses doivent être coordonnés avec les possibilités de la production, ils doivent aussi répondre, dans le cadre des choix possibles, aux aspirations démocratiquement exprimées des masses. Il faut se garder aussi bien de la démagogie que de la technocratie en ce qui concerne ce que l'on appelle, un peu abusivement, l'investissement humain.

Enfin, nous ne nous faisons pas d'illusion sur ce qu'il est possible d'atteindre socialement par les transformations prévues à l'étape actuelle.

Ainsi « l'égalité des chances » et les moyens pour « chacun » de « s'épanouir pleinement », que pose comme objectifs le préambule du programme de la F.G.D.S. supposent, selon nous, pour être véritablement réalisés, le socialisme et même, plus exactement, le communisme : la société sans classe.

La démocratisation économique et sociale que nous proposons

actuellement constitue une étape importante dans cette direction : une moindre inégalité, de plus larges possibilités d'épanouissement pour tous les individus ainsi que les bases du progrès ultérieur.

**Une politique économique et une planification réellement démocratiques**, reflétant les aspirations et les besoins des masses dans les conditions actuelles, rencontreront inévitablement l'hostilité des monopoles, de l'oligarchie capitaliste. C'est se tromper gravement que d'espérer la neutralité des monopoles.

Si l'on entendait la planification démocratique avec le concours des « forces vives » du pays et « de tous ceux qui ont des responsabilités économiques et sociales », comme il est dit dans le programme, sans envisager la nécessité d'une lutte antimonopoliste conséquente et de l'extension des nationalisations en particulier, cela reviendrait à céder aux illusions de la collaboration des classes antagonistes, de la classe ouvrière et de l'oligarchie capitaliste.

Dans le cadre du plan non impératif en raison de la propriété privée des moyens de production, les incitations financières et indirectes, en général, ne suffisent pas à contraindre les entreprises à aller contre leur politique propre. Dans le cas des grands monopoles des secteurs-clés, la portée de l'opposition éventuelle au plan démocratique est plus grave, alors que la marge de manœuvre capitaliste est plus grande en raison, notamment, des possibilités supérieures d'autofinancement. Pourtant, c'est dans leur domaine que la direction planifiée est, en principe, la plus aisée à réaliser étant donné le degré déjà atteint de concentration de la gestion. D'une façon générale, outre que le plan actuel consiste surtout en une étude de marché assortie d'objectifs qui ne sont pas impératifs, il est beaucoup trop global et n'atteint pas le plus souvent le niveau de l'entreprise. Ainsi, en raison de l'écran de la propriété capitaliste, il ne peut arriver à une direction effective des investissements et de la production. Cela est particulièrement regrettable en ce qui concerne les monopoles privés des secteurs de base et des secteurs d pointe (où pourtant le financement public ou semi-public est particulièrement élevé) en raison notamment des accaparements et des gaspillages de l'autofinancement monopoliste. Ici, aussi, des nationalisations étendues aux très puissants monopoles des secteurs décisifs permettraient une direction planifiée beaucoup plus efficace, sans empêcher la souplesse de l'élaboration du plan et de ses directives ni son intégration dans l'économie de marché qu'il s'efforcera d'utiliser et de commencer à maîtriser.

Des nationalisations étendues à un certain nombre de branches

industrielles maîtresses, loin de mettre en cause l'économie concurrentielle internationale, dans le cadre de l'Europe en particulier, permettrait aux entreprises de ces branches d'entrer en rapport de concurrence et de collaboration marchande avec celles des autres pays de façon hardie, tout en demeurant dans le cadre d'une politique démocratique.

Il ne serait pas besoin de mesures de contrainte exorbitantes du droit commun pour les obliger à respecter dans ces rapports les intérêts nationaux et la planification démocratique.

Le poids du secteur monopoliste privé intervient également du point de vue de la gestion même du secteur nationalisé existant. La planification démocratique suppose, en général, une gestion des entreprises nationalisées différente de celles qu'elles connaissent actuellement, question qui n'est pas abordée dans le programme de la F.G.D.S.

Tous les éléments du secteur public doivent être rigoureusement coordonnés entre eux et intégrés à la politique économique et à la planification démocratique, au lieu de tendre à s'émanciper du contrôle public et de dépendre de plus en plus de leurs liens avec groupes monopolistes. Cela ne signifierait pas pour autant une étatisation des entreprises nationalisées. Au contraire, les représentants des travailleurs doivent obtenir un droit de contrôle et d'initiative étendue dans le cadre d'une planification souple et élaborée à partir de la base.

Enfin, l'orientation même de la politique des entreprises publiques en ce qui concerne notamment les prix, les investissements, les implantations, le financement, etc., ne doit en aucune façon être subordonnée aux nécessités de l'accumulation capitaliste des monopoles privés, mais au contraire contribuer à subordonner les secteurs où demeure l'accumulation privée aux décisions du plan. Cette orientation démocratique est grandement facilitée ou rendue plus difficile si l'extension du secteur nationalisé permet ou non au secteur public de dépasser un certain seuil, un certain poids dans l'économie nationale.

L'extension des nationalisations à un certain nombre de domaines décisifs et la gestion démocratique de l'ensemble nationalisé fourniront la base nécessaire pour imposer — en liaison avec l'utilisation correcte de toutes les autres armes économiques publiques dont le potentiel antimonopoliste est élevé — une politique économique nouvelle, authentiquement populaire, déterminée par l'Etat démocratique, sans les conflits économiques majeurs où celui-ci pourrait se perdre (1).

1. On comprend que le programme du Parti Communiste pour les prochaines élections législatives mette « la nationalisation des secteurs-clés de l'économie nationale » au premier rang des diverses mesures économiques qu'il préconise, de « cet ensemble de mesures [qui, dit-il], en assurant la stabilité monétaire, permettrait de dégager les ressources nécessaires [...] rendrait possible l'application du plan économique et social élaboré démocratiquement ».

### III. — L'ÉTENDUE DES MESURES DE NATIONALISATION ET LEURS CRITÈRES

Il convient donc de dégager soigneusement les critères des mesures de nationalisation et en particulier de leur étendue.

Etant donné la nécessité de briser l'opposition des monopoles à une politique démocratique de progrès économique et social profond et durable, nous avons avancé, dans la toute dernière période, le critère dit des **secteurs-clés**, commandant le développement de l'économie nationale. Il est vrai que nous pourrions le définir de manière plus élaborée.

Ainsi nous avons précisé concrètement un certain nombre de secteurs dominant l'évolution de l'économie. Plusieurs ont déjà fait l'objet de projets de lois de nationalisation détaillés.

Ces secteurs comprennent — et nous avons là une définition des secteurs-clés —, d'une part, les branches industrielles de base et, d'autre part, les branches industrielles de pointe. Dans ces secteurs la progression est particulièrement freinée par les rapports capitalistes et monopolistes, ce qui détermine un financement public bien plus important qu'ailleurs. Enfin, il faut leur adjoindre les centres nerveux que sont les principales institutions financières privées, dont l'activité est étroitement liée à celle des institutions financières publiques et semi-publiques.

En ce qui concerne les **secteurs industriels de base**, une bonne partie en a déjà été nationalisée à la Libération et il conviendrait, selon nos propositions, de les nationaliser au maximum, sinon dans leur intégralité.

Ils concernent, par ordre d'importance :

— L'Énergie : l'industrie atomique, le pétrole et le gaz naturel (en partie déjà publics ou semi-publics).

— Les Produits industriels de base : sidérurgie, chimie lourde (cette dernière en partie dans le secteur public), houillères, ONIA, pétrochimie publique, etc. (1).

— Les Transports : partie privée des transports aériens (2).

En ce qui concerne les **secteurs industriels dits de pointe**, ils comprendraient :

— outre l'Industrie atomique déjà citée,

— l'Électronique,

1. Quid de la cimenterie et du verre, de la métallurgie non-ferreuse ?

2. Quid des transports navals ?

— l'Aéronautique (y compris l'espace) (1),

— les groupes dominants de la Chimie (en particulier dans la chimie organique et les plastiques) où nous recoupons, dans une large mesure, le critère précédent.

En ce qui concerne les institutions financières, il s'agit essentiellement :

— de la nationalisation des principales banques de dépôts et compagnies d'assurances, parmi celles qui n'ont pas été nationalisées à la Libération ;

— de la nationalisation des banques d'affaires (2).

Le programme de la F.G.D.S. recoupe par certains aspects le nôtre, si par d'autres il s'en écarte. Il convient de distinguer toutefois les critères de nationalisation retenus par la F.G.D.S. — nationalisation des industries dont l'Etat assure les débouchés, nationalisation du crédit — de l'application plus ou moins restrictive qui en est faite.

Les critères, eux-mêmes, paraissent s'inspirer, essentiellement, de l'idée de « l'indépendance » de l'Etat et de ses finances vis-à-vis des puissances économiques privées. Cette idée, dans la mesure où elle se combine avec le respect des bases économiques et sociales de ces puissances privées et de leur domination de la production, se rattache à bien des illusions sur la neutralité de l'Etat (3). Et, même, elle recèle, dans le contexte d'une application restrictive, la possibilité d'être utilisée pour justifier un simple aménagement du capitalisme monopoliste d'Etat. Dans la pire des hypothèses, cette conception peut être utilisée, en fait, pour limiter seulement les activités de certains monopoles ou groupes financiers dans l'intérêt collectif de l'oligarchie capitaliste.

Cependant, appliquée de façon hardie et conséquente, dans le cadre des rapports de forces sociaux et économiques actuels, cette conception présente un aspect démocratique et un potentiel antimonopoliste qu'il convient d'apprécier en vue d'un programme commun.

Ce potentiel antimonopoliste se manifeste déjà dans les attendus de la proposition S.F.I.O. de nationalisation des banques d'affaires de février 1963, qui a sans doute inspiré la proposition analogue du programme de la F.G.D.S., surtout quand on se rappelle les liaisons du gouvernement gaulliste avec les banques d'affaires (4). Néanmoins, les mesures concrètes préconi-

1. Ainsi que l'automobile qui a été ajoutée récemment.

2. Dans notre esprit la nationalisation véritable du crédit comprend la mainmise complète de la nation sur les institutions financières semi-publiques (comme le Crédit National) et sur les principales ramifications des banques d'affaires (Sociétés d'investissement et Sociétés de développement régional).

3. Le principe de « l'indépendance » de l'Etat dans la mesure où il revient à croire que l'Etat peut planer au-dessus de la mêlée de la lutte des classes et couches sociales qui oppose les masses travailleuses et l'oligarchie monopoliste et que l'action publique peut satisfaire les aspirations des forces démocratiques sans être dirigées contre les monopoles — révèle des illusions maintes fois contredites par l'expérience de notre pays et qu'il convient de critiquer avec vigueur. Cela n'empêche pas que le contenu de l'Etat peut être modifié en faveur de la classe ouvrière et des travailleurs, étant donné l'équilibre actuel des forces sociales et le degré de domination publique de l'économie, si les forces authentiquement démocratiques sont mises à sa tête, même dans le cadre du capitalisme.

4. Celles-ci, précise le texte de 1963, « n'ont cessé d'étendre leur emprise sur l'économie française et sur l'Etat, notamment en utilisant les prolongements politiques et administratifs de leur puissance financière. Elles sont devenues plus que des féodalités. Elles dominent l'Etat, règnent en maître absolu sur les secteurs économiques

les plus importants pour la vie nationale et pèsent sur la vie politique française... elles exigent et obtiennent avec l'appui des pouvoirs publics, la garantie des collectivités publiques et des caisses publiques, après leur avoir imposé des charges écrasantes... elles ont empêché le développement d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui refusaient de se soumettre et de se laisser spolier». « Economie et Politique » avait souligné la conjonction de ces appréciations avec les nôtres, notamment dans un éditorial sur la nationalisation des banques d'affaires (n° 109, août 1963).

1. Monopole d'achat.

2. Dénonciation dont « Economie et Politique » s'est fait l'écho dans un éditorial sur le programme démocratique commun et le désarmement (n° 115, février 1964). On sait que la conception « américaine » ou « libérale » du C.M.E. est fondée sur le rôle central de la consommation publique (y compris les très avantageux contrats de recherche). D'où le potentiel antimonopoliste de ce critère, s'il était utilisé de façon conséquente. En fait, son application, dans le cadre de l'électronique par exemple, apparaît extrêmement insuffisante.

3. Le « chapeau » du même paragraphe dit : « la totalité ».

4. « Le Matériel ». Tout gouvernement devra maintenir une activité d'armement. S'il est normal que l'Etat passe commande — sous réserve d'un contrôle sous forme de contrats d'étude — avec certaines industries privées de pointe comme l'électronique, il est, par contre nécessaire que soit poursuivie et complétée la nationalisation des

sées à propos de cette nationalisation, dans ce programme, appellent des réserves, comme nous le verrons plus loin.

En ce qui concerne l'extension proposée des nationalisations, ou plus exactement du **secteur public industriel**, le **critère du débouché étatique** vise à empêcher le gaspillage et le pillage des deniers de l'Etat par les profits privés. Ces profits sont encore gonflés par les prix élevés de la concurrence monopolistique et les prix abusifs du monopsonne (1) étatique complaisant, dénoncés, à propos des armements, par la Cour des Comptes (2).

Le texte plus détaillé du « Populaire » confirme cette interprétation quand il déclare — à propos des « industries pour lesquelles les commandes de l'Etat représentent la presque totalité (3) des débouchés » — : « Il n'est pas concevable que les deniers publics aillent ici à l'enrichissement privé » (ibidem, pp. 6-7).

Toutefois, le critère du débouché étatique pour les nationalisations industrielles, surtout s'il est compris étroitement, ne suffit pas à empêcher les monopoles de piller éventuellement les deniers publics.

Considérons, tout d'abord, l'application restrictive du critère et ses limitations internes.

Le programme précise qu'il s'agit « en particulier », des industries « de l'armement » et « de l'espace ». Laissons de côté l'imprécision de ce « en particulier ». En ce qui concerne les armements et l'espace, l'application du critère semble être restrictive, si l'on en croit la partie du document consacrée à la force de frappe. Dans cette partie, la même phrase prévoit la nationalisation des industries produisant les armements et, par ailleurs, considère comme normales les commandes de l'Etat aux industries privées de pointe comme l'Electronique, assorties des contrats d'étude (4).

Si la nationalisation de l'Electronique était tout à fait partielle, au nom d'une conception étroite des débouchés étatiques et des industries de l'armement et de l'espace (5), dans la mesure où la partie nationalisée serait intimement dépendante de celle qui ne l'est pas, notamment pour les composants de base et la recherche, cela n'entraînerait qu'une émancipation de façade des achats publics vis-à-vis des trusts français et étrangers (6).

Avec l'Electronique nous avons, d'ailleurs, une industrie déjà très concentrée et où la concentration des entreprises à l'échelle nationale est indispensable, étant donné l'ampleur des moyens



nécessaires. Elle bénéficie d'un encadrement et d'un financement publics de plus en plus poussés tout en subissant des effets de domination de l'étranger. Cette branche est donc tout à fait mûre pour la nationalisation. Celle-ci permettra, d'ailleurs, des rapports hardis de collaboration technique et scientifique avec les pays étrangers de l'Ouest et de l'Est, sans crainte pour l'indépendance nationale.

Tout cela est valable pour l'Industrie atomique. Et, d'ailleurs, une fois ces industries orientées principalement vers les fabrications pacifiques, comme cela est prévu, les obstacles du profit capitaliste et monopoliste à leur croissance demeureront, comme le montre la nécessité actuelle de leur financement public.

Le critère des industries d'armement ne correspond pas, en général, aux entreprises réelles existantes, sauf pour les usines qui sont déjà propriété d'Etat.

Considérons, par exemple, l'Industrie aérospatiale. Elle est déjà à moitié nationalisée, mais on sait que sa partie demeurée privée tire de très hauts profits des commandes de la force de frappe.

Il faut néanmoins considérer, outre les armements et l'espace, la production aéronautique civile de cette même industrie. Cette production est intimement liée aux fabrications militaires. Elle est aussi tout à fait dépendante du financement public, notamment dans l'infrastructure et la recherche-développement. L'intervention de l'Etat tend sans cesse à croître dans l'ensemble de la branche.

Une grande part de cette production civile a comme débouchés des achats de type public par l'intermédiaire des commandes de la Société Nationale Air-France, ou même de la Société Air-Inter à demi publique. Mais il reste les commandes privées françaises et surtout les très importantes exportations à l'étranger.

Si le critère des industries d'armement se révèle ici non réaliste devant la structure effective de la production, que devient celui de la « presque totalité des débouchés » en face de l'ampleur des exportations par exemple ?

Le programme de la F.G.D.S. ne donne pas de réponse à ces questions. Ou du moins l'application étroite et la définition mêmes de ce programme posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent dans ce domaine, à la différence de notre proposition de nationalisation des industries aérospatiales. Il faut rappeler

industries produisant les armements nécessaires à la défense » (ibidem p. 5).

5. Il faudrait aussi considérer à propos de l'électronique, les achats des entreprises publiques ou semi-publiques, des transports aériens et navals à la S.N.C.F., en passant par l'énergie atomique et les entreprises pétrolières semi-publiques, sans négliger enfin ceux des administrations et des grands services publics, comme l'O.R.T.F. ou les P. et T.

6. Il faut se rappeler la leçon de la nationalisation extrêmement partielle des industries d'armement sous le Front populaire. La nationalisation étroite des industries d'armement, la modification de l'action de la Banque de France, les officines de la viande et de la pharmacie rappellent les timides atteintes aux monopoles du Front Populaire, comme si l'on n'y avait pas eu entre temps, l'expérience des larges nationalisations de la Libération et de l'essor économique qu'elles permirent. Alors que le Front Populaire buta, notamment, sur l'incapacité des trusts à promouvoir l'essor dans les nouvelles conditions et sur leur sabotage de la nouvelle politique économique.

que les grandes nationalisations de la Libération qui ont tant contribué à moderniser l'appareil productif français se sont faites par branches et ont suivi le cadre des entreprises existantes.

L'absence de nationalisation des industries chimiques liées aux armements et aux produits pharmaceutiques de base rencontrerait des objections analogues sur la base des critères d'intervention retenus.

En ce qui concerne l'Industrie pharmaceutique, il est en effet souligné, dans le programme de la F.G.D.S., qu'elle dépend dans une grande mesure de la Sécurité Sociale, c'est-à-dire, précisément, de « fonds collectifs ». Mais il n'est prévu pour elle qu'un office public la contrôlant étroitement.

Certes, on peut distinguer, ici, les grands monopoles chimiques et les quelques grands groupes pharmaceutiques, qui concentrent notamment l'essentiel des moyens de recherche, des multiples petits laboratoires juridiquement indépendants. On pourrait effectivement se contenter d'une orientation et d'une coordination pour ces petits laboratoires. Mais pour les grands monopoles la nationalisation serait tout à fait souhaitable (1). En effet, le contrôle strict des prix et des profits nécessitera un financement de type public plus massif de ces monopoles. L'Etat tendrait à assurer les charges et les risques de l'Industrie pharmaceutique tout en versant une rente aux trusts, tandis que la gestion serait inutilement alourdie. Ou alors, les prix étant dépendants des fournitures de base, il y aurait encore matière à pillage des fonds collectifs.

Le critère des deniers publics (ou collectifs) est présenté du point de vue de l'équité. Il s'agit d'empêcher un enrichissement privé au détriment des fonds nationaux. Mais que les profits soient plus ou moins scandaleux et les prix plus ou moins abusifs, ils entraînent toujours, dans ces domaines de la consommation publique, une perte de ressources pour l'Etat, d'autant plus que ces ressources servent à entretenir un appareil productif caractérisé par les doubles emplois et les gaspillages de la concurrence monopolistique. La nationalisation fournirait, ici également, des moyens supplémentaires à la puissance publique. Toutefois elle n'est pas présentée sous ce jour.

1. C'est d'une façon générale qu'on peut envisager le maintien de petites et moyennes entreprises privées spécialisées et liées, notamment par la sous-traitance aux grandes entreprises qui seront nationalisées.

Mais, surtout, le critère de la consommation étatique ne considère qu'une partie des deniers publics qui servent à l'enrichissement privé. Il faut, en effet, considérer le financement de type public de la production privée, financement si important dans les secteurs de base (comme la Sidérurgie, le Pétrole, la

Chimie lourde et les Transports) et dans les secteurs de pointe (aux lourdes dépenses de recherche-développement) comme les industries de l'Atome et de l'Electronique. Ce financement prend des formes très diverses (subventions, prêts à taux plus ou moins réduits au-dessous de ceux du marché, prêts garantis par l'Etat, etc.). Il a comme origine soit des fonds strictement publics (comme ceux du F.D.E.S.), soit des fonds semi-publics (dans le cas des institutions collectives spécialisées comme la Caisse des Dépôts), soit des fonds parapublics (dans le cas des crédits à moyen terme des banques de dépôts nationalisés appuyés sur la garantie de la Banque de France).

Ces dépenses n'ont pas pour contrepartie des achats de marchandises, comme dans le cas précédent. Elles représentent une aide massive à l'accumulation du capital privé (1). Même « l'équité » petit-bourgeoise se trouve violée par l'enrichissement à la faveur du financement de type public de la production. Et il ne s'agit pas seulement d'équité, mais précisément d'efficacité. Car ce financement a pour raison l'obstacle du capital privé au développement des forces productives.

Le programme de la F.G.D.S. accorde, en fait, une grande importance aux secteurs qui bénéficient le plus du financement de type public. Ce programme évoque, en effet, les « secteurs économiques » qui « appellent une responsabilité particulière de la puissance politique », dont il est dit également qu'ils posent des « problèmes d'intérêt national ». A propos de certains d'entre eux, « les secteurs où les dépenses et les aléas de la recherche ne peuvent se passer de fonds publics », il reconnaît expressément l'importance du financement sur les ressources appartenant à la collectivité.

Plus généralement sont mentionnés les cas où la « concurrence ne peut fonctionner de façon satisfaisante », comme dans « l'énergie » ou les « transports », et ceux des industries « très lourdes », comme la « sidérurgie », où « la structure des prix de revient conduit en fait à limiter le jeu de la concurrence » (« Le Populaire », 25-7-1966, p. 7).

Dans cette description réaliste, nous retrouvons très précisément les domaines de production où la socialisation des forces productives est si avancée qu'elle entraîne, avec l'élévation de la composition organique du capital, des coûts fixes ou des économies d'échelles tels que la concurrence capitaliste en est nécessairement faussée. Cette concurrence nouvelle conduit au prélèvement monopoliste excessif sur la masse des profits et au freinage de l'expansion, sauf intervention directe de la puis-

1. Nous laissons, bien entendu, de côté toutes les autres dépenses publiques dont bénéficient indirectement mais de façon décisive, le capital et l'enrichissement privés, surtout monopolistes. Il s'agit des dépenses de construction des infrastructures, de recherche, d'éducation, etc. On pourrait aussi considérer les tarifs très bas des entreprises publiques. Erik Lundberg a bien montré, sur l'exemple de la Suède, l'influence décisive des dépenses publiques sur les profits privés. (The profitability of investment, *The Economic Journal*, déc. 1959). Et ce n'est certes pas la taxation envisagée des plus-values lors de la vente des biens qui pourrait suffire à compenser cet enrichissement. Nous laissons a fortiori, de côté, bien qu'il soit nécessaire de le rappeler quand on parle d'équité, le mécanisme de la plus-value qui fait du capital privé accumulé le produit du travail collectif. Il s'agit seulement ici du financement direct du capital qui prend des formes très variées plus ou moins publiques.

sance publique. Cette question précise est maintenant étudiée dans nos rangs, au-delà même du cadre descriptif, à partir des problèmes essentiels du capital, de la plus-value et du profit dans le capitalisme monopoliste d'Etat (1). Mais les termes de capital et de profit, ou même de monopole, semblent en quelque sorte tabous pour le texte que nous commentons (2).

Il est prévu que « la gauche mettra à l'étude, pour les secteurs qui posent des problèmes de cet ordre, les conditions appropriées d'encadrement afin de leur permettre de remplir pleinement leur rôle dans l'Economie nationale » (« Le Populaire », 25-7-1966, p. 7).

Cette expression d'étude par la gauche est pour le moins ambiguë. Il faudrait décider de l'aménagement de ces secteurs sur le plan des choix essentiels, non pas une fois au pouvoir, mais auparavant, afin de proposer des mesures incluses précisément dans le programme de gouvernement, et dont on pourra étudier par la suite l'application concrète. On ne peut prétendre qu'il s'agit de mesures à long terme concernant une phase ultérieure du gouvernement démocratique. En effet, ces secteurs jouent un rôle décisif dans toute la politique économique nationale et constituent, comme le reconnaît le programme, les points de l'intervention actuelle de l'Etat gaulliste. Comment peut-on se contenter de mettre en chantier à leur propos un programme d'étude ?

Ces secteurs font déjà l'objet d'un encadrement public qui s'est développé tout au long de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> Républiques. L'intervention de l'Etat ne cesse d'y connaître de nouveaux progrès, comme le montre non seulement les perspectives du V<sup>e</sup> Plan mais encore le regroupement récent des entreprises publiques et semi-publiques du Pétrole, l'accord passé avec le patronat de la Sidérurgie ou même le « Plan Calcul » pour l'Electronique.

En ce qui concerne l'encadrement lui-même, notre pays a une longue expérience de ces problèmes, qu'il serait peu sage de ne pas prendre en considération.

Par exemple, nos chemins de fer, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont connu un contrôle étatique croissant des prix, des profits, des investissements et de leur implantation, accompagné de l'aide financière publique.

Quel était le résultat profond de cet encadrement ? La tendance pour la collectivité à supporter les charges et les risques, le maquis des contradictions entre l'intervention publique et la propriété privée, ses gaspillages et son irrationalité, le maintien parasite de la propriété des groupes financiers sur les réseaux,

1. Conférence internationale de Choisy-le-Roi, mai 1966, cf. *Economie et Politique*, n° 143-144, Tome I, page 23 : capitalisme monopoliste d'Etat, Accumulation du capital et financement public de la production.

2. En considérant la complexité de l'analyse de la suraccumulation du capital et de ses rapports avec les problèmes concrets de la concurrence, nous montrons qu'il ne s'agit pas pour nous, à l'inverse de mots magiques.

traînée comme un boulet par la collectivité jusqu'à la limite du pourrissement, lors de la quasi-nationalisation avec la constitution de la Société mixte nationale en 1937. Mais, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les forces démocratiques et socialistes réclamaient la nationalisation de ce secteur (1).

Que dire de l'encadrement de la Sidérurgie sous la IV<sup>e</sup> et la V<sup>e</sup> Républiques ? Quelle formidable collecte de ressources publiques ou parapubliques pour développer et moderniser ce secteur en renforçant le parasitisme et le patrimoine des grands trusts, freinant par leurs exigences (en matière de prix, d'auto-financement, etc.) l'expansion dans leur branche et l'expansion générale. Que dire de l'encadrement du Pétrole et de l'Electronique hésitant entre l'incohérence et le bureaucratisme, la chimère et le malthusianisme, le repliement et la subordination aux trusts étrangers et n'arrivant à développer l'appareil productif et la production dans le sens des immenses possibilités nouvelles qu'au prix d'un pillage évident des ressources publiques pour l'enrichissement privé, allant jusqu'à payer des actions pétrolières attribuées à des particuliers aux frais de l'Etat ?

Si l'encadrement, dans la mesure où il s'agit des conditions de la production et de son orientation, est laissé à l'étude, le financement public est, lui, évoqué dans un autre passage du programme.

Il s'agit du passage concernant la **Banque nationale d'investissement** qui doit succéder aux banques d'affaires et aussi recevoir les très importantes participations de l'Etat, surtout concentrées actuellement dans les secteurs de base. Elle aurait la tâche « d'accroître les fonds propres des entreprises qui ne peuvent les trouver aisément sur le marché », en ce qui concerne les « besoins de reconversion ou de modernisation » ou le « lancement d'industries nouvelles dans des régions en développement », « et surtout » les « activités de pointe dont les risques et les durées de maturation sont trop grands pour que le secteur privé les prenne à lui seul en charge » (« Le Populaire », 25-7-1966, p. 8).

Le financement public, semi-public et parapublic de la production capitaliste, tout en conservant, selon le programme de la F.G.D.S., toutes les institutions actuelles, dont il énumère les principales (du F.D.E.S. à la Caisse des Dépôts en passant par le Crédit National), serait complété par la création d'un autre organisme. Cette banque, qui aurait certaines des attributions du F.D.E.S. actuel, centraliserait aussi l'intervention de l'Etat dans la création industrielle et l'économie mixte. Il ne s'agit

1. Pour prendre un autre exemple, on peut rappeler qu'en 1945, les hommes des monopoles de l'électricité, comme Edmond Roux, opposaient, en fait, à la nationalisation un encadrement étatique de la production privée, dont ils soulignaient la mise en place progressive entre les deux guerres. Qui contestera aujourd'hui que l'E.D.F. a permis de faire l'économie, pour ainsi dire, des gaspillages et des insuffisances, des distorsions de toutes sortes qu'aurait entraîné cet éventuel encadrement. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que la nationalisation suffit. Il faut que les progrès qu'elle permet ne soient pas accaparés par l'oligarchie capitaliste.

pas du tout de nationaliser les branches industrielles dont l'existence est entièrement conditionnée par les fonds de type public. Au contraire, il est prévu « d'opérer des dégagements », c'est-à-dire des rétrocessions au secteur privé après que l'Etat aura assuré les charges que refusent les capitalistes.

Cette réforme, en centralisant et en rendant plus hardis certains éléments du système existant, pourrait n'aboutir qu'à développer plus encore le rôle de l'Etat dans le capitalisme monopoliste d'Etat. Il faut se souvenir que certains représentants de l'oligarchie, comme A. Chalandon, ont préconisé également une banque nationale d'investissement.

La nationalisation des banques d'affaires peut ne pas détruire la puissance effective de l'oligarchie financière si elle vise seulement les institutions principales où celle-ci se concentre aujourd'hui. En effet, si l'on nationalise les centres institutionnels principaux des groupes financiers que sont ces banques, en ne touchant pas à leurs ramifications, les banques de dépôts et les compagnies d'assurances encore privées, les sociétés d'investissement, les grandes holdings, ces autres centres financiers de la puissance effective de l'oligarchie pourraient connaître une expansion compensatrice (1).

La nationalisation des banques d'affaires, **conçue de façon restrictive**, pourrait n'entraîner que des modifications de la gestion technique du financement des monopoles si elle :

— ne changeait pas le sens général de leurs interventions au profit des monopoles les plus puissants (2) ;

— aboutissait essentiellement à un accroissement de l'intervention publique dans le financement des investissements ;

— ne touchait pas du tout les bases de la puissance des banques d'affaires, leurs participations dans les autres sociétés financières et industrielles (3).

Une telle nationalisation, non accompagnée de nationalisations industrielles adéquates, pourrait revenir à améliorer le fonctionnement du capitalisme monopoliste d'Etat dans les conditions de notre pays, dans l'intérêt collectif de l'oligarchie capitaliste, même si elle contredisait partiellement certains intérêts monopolistes. Elle entrerait alors en contradiction avec la poursuite d'objectifs démocratiques.

Certes, il n'est pas du tout question, pour nous, de nationaliser toutes les entreprises qui bénéficient du financement public, semi-public ou parapublic. Toutes les branches seraient peu ou prou concernées.

1. Notons que le texte mentionne de façon plus générale « la nationalisation du crédit », ce qui laisse plus de possibilités à la discussion.

2. On ne peut oublier que les commissaires du gouvernement, établis depuis le lendemain de la Libération dans les banques d'affaires et qui existent toujours, ont des pouvoirs importants, mais qu'ils ne les ont pas utilisés contre l'oligarchie financière.

3. Cette question des participations des banques d'affaires est évidemment intimement liée à celle des nationalisations industrielles, de même que celle des grandes holdings.

Nous concevons fort bien, par exemple, une aide publique à la conversion et à la modernisation privés, en particulier dans le cadre de l'aménagement du territoire ou de la recherche-développement.

Mais nous ne prétendons pas, non plus, éliminer tout enrichissement privé dû à des fonds publics dans le cadre de l'étape démocratique que nous proposons. Et, surtout, cette aide publique doit être liée au contrôle effectif des organismes publics et du plan au niveau de l'entreprise.

Si la propriété privée des moyens de production est conservée, non seulement dans les petites et moyennes entreprises mais encore dans des secteurs fortement concentrés, il ne s'agit pas, pour le programme démocratique à l'époque actuelle, d'éviter au maximum et même à tout prix de porter atteinte à la propriété des monopoles. Tout au contraire, il nous paraît nécessaire de nationaliser les monopoles les plus puissants, ceux des secteurs dominants.

En ce qui concerne les secteurs de pointe, évoqués dans le texte sur la Banque d'investissement, comme d'ailleurs pour les secteurs de base (indirectement évoquée, au même endroit, par l'intermédiaire des participations publiques), le rôle massif du financement de type public, les gaspillages et les manques à gagner dus au maintien du profit privé au détriment des moyens d'une politique sociale nouvelle, leur emprise monopoliste sur toute l'économie, les possibilités de pression politique qui résultent de leur position économique, tous ces traits justifient pleinement la nationalisation.

Il faut ajouter que, dans les secteurs de base notamment, la concurrence du secteur public et du secteur privé (aidé publiquement) à l'intérieur des mêmes ensembles de produits et services substituables (pétrole privé contre pétrole semi-public ou charbon, Air-Inter ou Union des Transports Aériens contre Air-France ou S.N.C.F., etc.) entraîne des gaspillages au détriment des entreprises nationales.

Cette question connue sous le nom de problème de la « coordination » ne peut connaître de solution rationnelle, soi-disant « équitable », dans le cadre de cet antagonisme qui doit être tranché dans un sens ou dans l'autre (1).

1. Pour les transports fluviaux et routiers étant donné leur faible concentration, il serait possible d'envisager seulement des mesures d'encadrement plus efficaces que celles qu'ils connaissent déjà.

#### IV. — POUR UNE LIGNE DEMOCRATIQUE COHERENTE DANS UN PROGRAMME COMMUN

Bien sûr, les mêmes transformations économiques prévues dans les textes auront une portée différente suivant l'esprit qui présidera à leur réalisation, le contenu précis des réformes concrètes qui seront effectuées, l'application pratique qui sera faite des nouvelles institutions, etc. Et, surtout, le programme commun des forces démocratiques, dont nous n'avons ici considéré qu'un aspect limité, résultera d'un compromis entre elles. **La démocratie commence avec l'élaboration du programme lui-même.**

De notre côté, nous ne déclarons pas que nos propositions concrètes, énumérant les différentes branches à nationaliser, sont à prendre ou à laisser. Mais nous restons résolument attachés à la cohérence des différentes parties du programme, au réalisme et à l'efficacité d'une politique hardiment et authentiquement démocratique. Nous posons clairement toutes les questions devant les masses. Nous les appelons à se prononcer sur le programme commun aux forces démocratiques, à intervenir pour l'union et l'action unie de toutes ces forces sur des bases justes.

L'appréciation générale du programme de la F.G.D.S. portée par le Bureau Politique du Parti Communiste dans son communiqué du 18 juillet 1966, selon lequel le programme comporte des « points de convergence » favorables à l'élaboration d'un programme commun mais aussi des « insuffisances », « imprécisions » et « lacunes », est valable à propos de la question des nationalisations (1). A côté d'éléments pleins de possibilités pour un programme commun, on y rencontre des ambiguïtés, des insuffisances, des contradictions.

Le programme de la F.G.D.S., sur le plan des nationalisations et au niveau des grands traits que nous connaissons, semble ouvrir, de façon ambiguë, la perspective de deux lignes très différentes et dont la conciliation se révélerait illusoire.

a) Une ligne d'expansion économique tendant à développer l'intervention publique dans le capitalisme monopoliste d'Etat, en bousculant un peu certaines réticences de l'oligarchie financière et en s'efforçant d'intégrer les masses populaires, mais aboutissant à renforcer le pouvoir des monopoles et le système capitaliste lui-même. Dans cette ligne, il n'y aurait qu'une nuance par rapport à celle du gaullisme et les silences tendraient alors à maintenir le plus possible le système économique existant.

1. Après la prise de position du Bureau politique soulignant les « convergences » et les « insuffisances » nécessitant et permettant la discussion, d'autres prises de positions immédiates soulignent les contrastes du programme. C. Laurens (Indépendant) : « limitation des nationalisations », mais « séquelles d'un marxisme dépassé ». J. Fontanet (M.R.P.) : recours « tout à fait exceptionnel » à la nationalisation, « principes collectivistes » périmés. Fontanet s'efforce alors de tirer au maximum le programme à lui pour confirmer ses propres principes, un peu comme Servan-Schreiber. Toutefois il ajoute : ils « n'ont pas osé aller jusqu'à en tirer toutes les conséquences » et restent « en porte à faux » à demi prisonniers du système » (collectiviste). Enfin D. Baudoin (Centre Démocrate, très directement concerné) : « Inacceptable sur le plan économique où certaines des mesures envisagées rejoignent celles proposées par le Parti Communiste. Ce programme est en porte à faux entre le centre et le P.C. ».



Selon cette ligne, on se contenterait de coordonner et de modifier certaines techniques de gestion et on essaierait de faire un peu plus pour les travailleurs (1), dans la mesure où cela serait possible sans porter atteinte aux bases essentielles du système économique fondé sur la propriété privée des moyens collectifs de production et sur la domination monopoliste de l'ensemble de l'économie, c'est-à-dire sur l'exploitation de l'homme par l'homme, le freinage des forces productives modernes, le parasitisme d'une oligarchie.

Cette ligne est en contradiction avec les principes humanistes et les objectifs démocratiques affirmés par ailleurs par le programme de la F.G.D.S.

b) Une autre ligne visant à un progrès démocratique réel, reflétant des aspirations populaires, décidée pour cela à faire prévaloir les intérêts de la collectivité sur les intérêts privés capitalistes. Elle ne craint pas la nationalisation, comme la précédente, mais, au contraire, la justifie.

Nous pouvons penser qu'elle reste bridée par certaines illusions sur les rapports entre l'Etat et les classes, entre les classes elles-mêmes, entre l'action économique publique et les bases du capitalisme contemporain. Mais ce qui l'entrave, au point de la dénaturer, ce sont, à notre avis, les restrictions qui résultent de la tendance à la conciliation avec la première ligne et avec une vision technocratique, dans le cadre du système actuel (2). Au contraire, nous avons la conviction qu'un programme démocratique authentique pourrait résulter de la combinaison des conceptions de la F.G.D.S., des nôtres et de celles des autres partis de gauche.

Des réformes profondes, vraiment populaires, permettant à notre peuple d'atteindre durablement une nouvelle étape dans la lutte pour le progrès social et la création continue de la démocratie, nécessitent de s'attaquer de façon partielle, mais cohérente, à la domination actuelle de la vie collective par la propriété capitaliste, c'est-à-dire aux monopoles et à l'oligarchie financière. Notre discussion a pour but de donner à un programme commun une telle orientation, de façon à répondre avec réalisme et rigueur aux aspirations communes de toutes les forces vraiment démocratiques.

La phase actuelle d'évolution de l'économie et de la société française peut rendre cette tâche plus facile à comprendre et à réaliser.

D'une part, la tendance au développement du capitalisme monopoliste d'Etat pousse l'oligarchie (comme cela se remarque

1. Selon le passage du programme consacré au Plan, il s'agirait de « lutter — mieux que ne le font les gouvernements conservateurs — contre les injustices sociales » (sic). (« Le Populaire », 25-7-66, p. 6).

2. La liaison entre les deux conceptions paraît se faire, en effet, au-delà des concepts ambigus de justice ou d'équité, par l'accent mis sur l'aspect technocratique des réformes au niveau des mécanismes de gestion, et non sur les fondements et les ressorts profonds de la phase du capitalisme où nous vivons.

1. L'expérience du développement incessant de l'intervention économique publique, en particulier après la deuxième guerre mondiale, dans tous les pays capitalistes avancés, montre à quel point la propriété privée des moyens collectifs de production est devenue un frein à la croissance, même dans le cadre du capitalisme. Les transformations économiques en cours dans les pays socialistes, accédant à un stade plus avancé du développement des forces productives matérielles et humaines, commencent à révéler à tous la souplesse extrême d'une économie socialiste, ce stade de transition profondément marqué par l'économie de marché, entre le capitalisme et le communisme. Certes, les nouvelles conditions de notre époque nécessitent de nouveaux développements théoriques, bouleversant certaines idées reçues. Mais certains publicistes en présence de la croissance contemporaine des pays capitalistes, dans la phase du capitalisme monopoliste d'Etat, ferment les yeux sur les transformations de structures très profondes que ces pays connaissent surtout depuis les années 1930, sous la pression du progrès des forces productives, de la lutte des classes et de la compétition avec le monde socialiste. Encouragés par leur profonde incompréhension des transformations en cours dans les pays socialistes avancés, ils s'empressent de retourner aux vieux mythes, plus anciens que le capitalisme, de la supériorité absolue de la propriété privée des moyens de production et d'enterrer les théories socialistes, comme dépassées par les événements récents. Déjà il y a plus d'un siècle, en 1852, quinze ans avant la parution du pre-

sous son règne gaulliste) à limiter elle-même certains principes capitalistes pour conserver le régime d'exploitation et la domination monopoliste, à se faire réformiste par conservatisme social, comme déjà elle a tendu à détourner à son profit les réformes introduites par les forces démocratiques. D'où la gravité plus grande du compromis avec les principes de l'oligarchie monopoliste, mais aussi la nécessité, plus grande que jamais, pour des réformes qui se veulent véritablement démocratiques, d'être d'esprit révolutionnaire.

Déjà, à sa façon et dans les conditions de son temps, Jean Jaurès, alors approuvé par toutes les tendances du socialisme français, avait reconnu cette nécessité : « L'action réformatrice efficace est en proportion de la vigueur même de la pensée et de l'esprit révolutionnaire [...]. Précisément parce que le Parti socialiste est un parti de révolution, précisément parce qu'il ne se borne pas à réformer et à pallier les pires abus du régime actuel, mais veut réformer en son principe et en son fond ce régime même, précisément parce qu'il veut abolir le salariat, résorber et supprimer tout le capitalisme [...]. Précisément parce qu'il n'est pas arrêté, dans sa revendication incessante, par le droit périmé, à ses yeux, de la propriété bourgeoise capitaliste, il est le seul parti qui puisse pousser toutes les réformes jusqu'à la réforme totale, et il est le seul parti qui puisse donner à chaque réforme, à chaque tentative partielle d'affranchissement et d'amélioration, la plénitude d'une force que rien n'arrête et que rien n'effraie. » (Discours au Congrès de Toulouse, 1908) (1).

Actuellement, l'esprit résolument antimonopoliste du programme commun de gouvernement pour lequel nous luttons doit lui permettre d'ouvrir la perspective d'une action profondément démocratique et durable.

Léon Blum, devant les difficultés financières qui conduisaient de la « pause » à la chute du gouvernement de Front Populaire, avait déjà dû déclarer :

« Si nous échouions [...] on serait alors obligé de se demander — et c'est une réflexion bien grave — s'il n'y a pas un vice plus profond, un vice congénital, si ce que nous avons cru possible et que nous continuons à croire possible ne l'est pas, s'il n'est vraiment pas possible, à l'intérieur « du cadre légal », à l'aide des institutions démocratiques, sans excéder un programme commun qui respecte les principes de la société actuelle, de procurer aux masses populaires de ce pays les réformes de progrès et de justice qu'elles attendent. » (Discours à Luna-Park, du 6 juin 1937, souligné par nous.)

Ce qui excède les principes capitalistes traditionnels dans un programme démocratique, bien que cela soit plus facilement admis depuis l'expérience de la Libération dans notre société, c'est la nationalisation.

L'expérience de la dernière période nous apprend qu'elle doit être étendue de façon conséquente et gérée dans un esprit antimonopoliste, si le programme démocratique veut former avec le capitalisme monopoliste d'Etat régnant une alternative fondamentale.

Par ailleurs, l'intervention des fonds publics, semi-publics ou parapublics justifie la nationalisation même du point de vue de « l'équité » comptable.

Le gaspillage monopoliste de ce financement peut être d'autant plus sensible aux masses travailleuses qu'il entraîne leur pillage par l'impôt et l'inflation. Et, surtout, comment ne pas rappeler à ceux qu'effraie le retentissement de nationalisations hardies que, à la suite des transformations rapides que la France connaît depuis la Libération, actuellement près des **trois quarts** de la population active française, c'est-à-dire sa grande majorité, sont formés de salariés essentiellement dépourvus de la propriété privée des moyens de production ? Voilà une base sociale nouvelle et démocratique — au cœur de laquelle se trouve le prolétariat ouvrier — d'une politique antimonopoliste audacieuse. A cette large base peuvent se souder les couches populaires petites-bourgeoises des villes et des campagnes, qui, propriétaires nominales de leurs moyens de travail, sont formées en bonne partie de quasi-salariés, sont pillées par les monopoles et savent d'expérience que les grandes nationalisations de la Libération, loin d'avoir porté atteinte à leurs intérêts, ont permis des progrès de toute l'économie nationale.

Pour nous, nous critiquerons toujours les illusions technocratiques qui ferment les yeux sur la dictature du capital et du profit, surtout monopolistes, et les utopies petites-bourgeoises qui oublient la lutte des classes et des couches sociales opposées. Nous ne pouvons accepter la conciliation avec les principes de la réaction. C'est cette conciliation, opposée à l'entente de tous les partis vraiment démocratiques, qui a ruiné la IV<sup>e</sup> République et conduit à l'établissement du pouvoir gaulliste.

Nous voulons confronter nos différents points de vue pour élaborer un programme commun, un compromis acceptable par toutes les forces démocratiques qui, bien que ne partant pas des mêmes analyses, représentent un potentiel de lutte antimonopoliste unie. Mais nous n'entrerons pas dans une alliance, comme l'a rappelé notre Secrétaire général, pour faire les affaires de la bourgeoisie.

mier livre du **Capital**, l'économiste à la mode, Reybaud, écrivait dans le **Dictionnaire d'Economie Politique** : « parler du socialisme aujourd'hui, c'est prononcer une oraison funèbre ».

Ainsi, les aspects négatifs du programme de la F.G.D.S. dans le domaine des nationalisations, s'ils se précisaient, auraient une grave portée, et nous devons le voir. Mais, inversement, les aspects positifs, s'ils se confirmaient, seraient d'un tout autre poids.

Nous ne faisons pas une critique négative de ce programme. Nous ne nous contentons pas non plus de déclarer que les points de convergence sont connus et qu'il convient de parler de ce qui ne va pas. Au contraire, nous nous efforçons de rattacher étroitement la critique aux aspects convergents. Nous présentons nos propositions de nationalisation plus hardies et véritablement conséquentes en les reliant aux objectifs démocratiques et aux aspirations populaires. Nous le faisons non seulement en évoquant la lutte nécessaire contre les monopoleurs banquiers et industriels, mais aussi en les reliant précisément au problème des ressources, de l'inflation, des rapports de l'Etat avec le profit et l'oligarchie monopolistes, des critères des secteurs à nationaliser, du potentiel démocratique et des limitations des conceptions différentes des nôtres, etc.

L'analyse de la partie du programme de la F.G.D.S., concernant les nationalisations, nécessite de garder à l'esprit l'enseignement général de Lénine de l'avance sur les deux fronts, en critiquant, sans concession sur les principes, les illusions opportunistes, en refusant la conciliation avec la réaction et la bourgeoisie monopoliste, tout en reconnaissant les contradictions à côté de nous, ainsi que les possibilités d'un éventuel compromis avec des forces différentes, même hésitantes :

« Lénine [...] c'est la conception révolutionnaire qui déchire le voile des utopies petites-bourgeoises, combat l'opportunisme et l'anarcho-syndicalisme [...]. » (Maurice Thorez : « Fils du Peuple », p. 50.)

Le Parti communiste a montré comment il s'inspire de cet enseignement lors des élections présidentielles et il le montre à propos des prochaines élections législatives.

Notre examen d'un point limité des multiples problèmes que pose l'élaboration d'un programme, la question des nationalisations, montre qu'un programme démocratique authentique et réaliste doit être résolument antimonopoliste. Il révèle la possibilité et la nécessité pour ce programme de résulter d'une élaboration commune à toutes les forces démocratiques et à tous les partis de gauche, à partir de leurs programmes respectifs, en tournant le dos à la conciliation avec des forces conservatrices et en développant hardiment des solutions nouvelles conformes à l'esprit de notre temps et de notre pays.